

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Section 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Identificateur de produit

Nom du produit : BM-6100 Solution Anti-buée

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage(s) recommandé(s) : Agent anti-buée

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant : N.A.K.P Foto Inc.
2575 De Miniac.
Ville Saint Laurent, Québec H4S 1E5
Canada

Adresse Url : www.nakpfoto.com

Email: paul@nakpfoto.com

Tel (514) 932-8057

Distributeur: Groupe B.M. Inc.
5890 av. de Monkland, bureau 16
Montréal, Québec, H4A 1G2
Canada

Adresse Url : <http://www.bmcanada.ca>

Email: info@bmcanada.ca

Tel: (514) 738-5200 Sans frais au Canada 1-800-561-9818
Fax: (514) 738-2290

Numéro d'appel d'urgence

Cordonnées d'Urgence: 1-800-463-5060 Centre antipoison du Québec, Canada

Bien que ce produit nettoyant est généralement sans danger et de haute performance lors de l'utilisation normale tel qu'indiqué dans les instructions sur l'étiquette et d'après les directives dans cette FDS, cette FDS contient également de l'information essentielle à la manutention sûre et l'utilisation appropriée de ce produit dans des grandes usines de production, conditions en milieux industriels ainsi que pour des expositions exceptionnelles et accidentelles tel que de grands déversements. Cette FDS devrait être conservée et mise à la disposition des employés et autres usagers de ce produit.

Section 2. Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Classification du SGH pour le mélange :

Ce produit ne présente aucun danger

Éléments d'étiquetage

Pictogrammes :

Aucune donnée disponible pour cette section.

Mentions d'avertissement :

Aucune donnée disponible pour cette section.

Mentions de danger :

Aucune donnée disponible pour cette section.

Conseils de prudence :

Aucune donnée disponible pour cette section.

Section 3. Composition/informations sur les composants

Mélanges

Identifiants	Composants	Pourcentage	Classification
67-63-0	Alcool Isopropylique	9.5%	
27274-31-3	Polyalkylene oxide (Poly(oxy-1,2-ethanediyl), alpha-2-propen-1-yl-omega-hydroxy-)	0.3%	

Section 4. Premiers secours

Description des premiers secours

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement avec de l'eau propre à basse pression pendant plusieurs minutes. Maintenir les paupières ouvertes pour assurer un rinçage adéquat. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Obtenir immédiatement des soins médicaux.

Contact avec la peau

Laver soigneusement les zones contaminées avec de l'eau.

Ingestion

Consulter un médecin.

Inhalation

Si après l'inhalation, vous ne vous sentez pas bien, consulter un médecin.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune donnée disponible pour cette section.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée disponible pour cette section.

Section 5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Le milieu approprié suggéré: Mousses à base d'alcool ou de type universel. Dioxyde de carbone. Produit chimique sec.

Le produit n'est pas inflammable ni combustible.

Moyens d'extinction inapproprié

Aucune donnée disponible pour cette section.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers d'incendie/de décomposition: Gaz toxiques.

Produits de combustion dangereux

Aucune donnée disponible pour cette section.

Conseils aux pompiers

Mesures de Protection dans la lutte contre l'incendie

Porter un appareil respiratoire autonome.

Précautions spéciales pour les pompiers

Aucune donnée disponible pour cette section.

Autres

Aucune donnée disponible pour cette section.

Section 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Ventiler la zone de la fuite ou du déversement. Porter des vêtements, des gants et des lunettes de protection pour éviter tout contact avec la peau et les yeux.

Précautions pour l'environnement

Aucune donnée disponible pour cette section.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recueillir et placer dans un contenant convenable à la récupération ou l'élimination.

Référence à d'autres sections

Aucune donnée disponible pour cette section.

Section 7. Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Protéger contre tout dommage physique. Garder le récipient hermétiquement fermé.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Indications concernant le stockage commun

Conserver à l'écart: Lumière directe du soleil.

Garder le récipient hermétiquement fermé. Stocker dans un endroit frais et sec.

Emballage approprié

Stocker dans le récipient / emballage d'origine.

Matières incompatibles

Aucune donnée disponible pour cette section.

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée disponible pour cette section.

Section 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Paramètres de contrôle pour le produit

Aucune donnée disponible pour cette section.

Paramètres de contrôle pour les composants

Alcool Isopropylique

TLV	984 mg/m ³ STEL
ACGIH	
TLV	400 ppm STEL 400 mg/m ³ TWA 200 ppm TWA
NIOSH	
REL	1225 mg/m ³ STEL 500 ppm STEL 980 mg/m ³ TWA 400 ppm TWA
OSHA	
PEL	980 mg/m ³ TWA 400 ppm TWA

Limites d'exposition professionnelle

Mesures générales de protection et d'hygiène

Des postes de lavage oculaire sont recommandées dans les endroits où le produit est stocké en grandes quantités. Pour toute utilisation de petits volumes, s'assurer qu'il y a un évier à proximité que les employés pourront utiliser pour rincer leurs yeux de façon appropriée en cas de contact accidentel avec les yeux.

Protection respiratoire

Une protection respiratoire est requise si les concentrations dépassent les limites TLV. Un appareil respiratoire autonome homologué doit être disponible en cas d'urgence.

Protection des yeux

Porter des lunettes de sécurité. Dans les usines industrielles ou grandes zones de production, s'assurer que des postes de la lavage oculaire sont disponibles. Pour toute utilisation dans de petits établissements ou bureaux, nous recommandons une procédure et une formation concernant le lavage des yeux dans un évier.

Protection du corps

Porter des vêtements appropriés et résistant aux produits chimiques.

Protection des mains

S'assurer que les gants sont certifiés. Porter des gants imperméables.

Mesures d'hygiène

Aucune donnée disponible pour cette section.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Aucune donnée disponible pour cette section.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques (suite)

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
Apparence	Clair Bleu
Odeur	Non disponible
Seuil olfactif	Non disponible
pH	7

Point de fusion	Supérieur à 0°C / 32°F
Point d'ébullition	Inférieur à 100°C / 212°F
Point d'éclair	Non disponible
Taux d'évaporation	Non disponible
Inflammabilité	Ininflammable
Limite d'inflammabilité	Non disponible
Pression de vapeur	Non disponible
Densité de vapeur	Non disponible
Densité relative	1.01 Multiplicateur p/r à l'eau Conditions de mesure: Température 20°C / 68°F Pression : 101.3kPa
Solubilité	Très soluble
Solubilité dans d'autres solvants	Non disponible
Coefficient de partage	Non disponible
Température d'auto-inflammabilité	Non disponible
Température de décomposition	Non disponible
Viscosité	Non disponible
Point de congélation	Non disponible
Pourcentage de substances volatiles	99 %vol

Autres informations

Aucune donnée disponible pour cette section.

Section 10. Stabilité et réactivité

Réactivité

Aucune donnée disponible pour cette section.

Stabilité chimique

Ce produit est stable dans des conditions ambiantes.

Possibilité de réactions dangereuses

Le produit se décompose à de hautes températures et produit des gaz ou des vapeurs toxiques.

Conditions à éviter

Conserver à l'écart: Lumière directe du soleil. Incendie. Chaleur.

Matières à éviter

Éviter tout contact ou stockage avec: Acides forts. Bases fortes. Oxydants forts.

Produits de décomposition dangereux

La décomposition entraînera la production de: Dioxyde de carbone (CO₂). Monoxyde de carbone (CO).

Section 11. Informations toxicologiques

Informations toxicologiques

Informations toxicologiques pour le produit

Aucune donnée disponible pour cette section.

Informations toxicologiques les composants

Alcool Isopropylique

Inhalation CL50	53000 mg/m ³ Souris. 16000 ppmV (8h), Rat. 72600 mg/m ³ Rat.
DL50 cutanée	12800 mg/kg Lapin.
DL50 orale	3600 mg/kg Souris. 6410 mg/kg Lapin. 5000 de 5045 mg/kg Rat.

Irritation/Corrosion pour le produit

Aucune donnée disponible pour cette section.

Irritation/Corrosion pour les composants

Alcool Isopropylique

Draize Test - Eye: 100 mg, Rabbit, Severe. 10 mg, Rabbit, Moderate. 100 mg(24hr), Rabbit, Moderate.
Draize Test - Skin: 500 mg, Rabbit, Mild.

Section 12. Informations écologiques

Toxicité

Écotoxicité pour le produit

Aucune donnée disponible pour cette section.

Écotoxicité pour les composants

Alcool Isopropylique

**Toxicité
environnementale CL50** 64000 de 100000 mg/l (96h), Fish, Fathead Minnow.

Persistance - dégradabilité

Aucune donnée disponible pour cette section.

Potentiel de bio-accumulation

Potentiel de bio-accumulation pour le produit

Aucune donnée disponible pour cette section.

Potentiel de bio-accumulation pour les composants

Aucune donnée disponible pour cette section.

Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible pour cette section.

Résultats des évaluations PBT et VPVB

Aucune donnée disponible pour cette section.

Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible pour cette section.

Section 13. Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Réglementations d'élimination des déchets

L'élimination, le traitement ou le recyclage de déchets industriels doivent être conformes avec les réglementations en vigueur visant à préserver l'environnement. Transférer dans un récipient approprié et faire appel à une société spécialisée dans l'élimination des déchets. Peut être rejeté dans une station d'épuration. Éviter le rejet dans l'environnement. Déchets dangereux en raison de leur toxicité.

Méthodes de traitement des déchets

Aucune donnée disponible pour cette section.

Section 14. Informations relatives au transport				
	ADR	IMDG	IATA	DOT
Numéro ONU	Aucune donnée disponible pour cette section.	Aucune donnée disponible pour cette section.	Aucune donnée disponible pour cette section.	Aucune donnée disponible pour cette section.
Nom d'expédition des Nations unies	Aucune donnée disponible pour cette section.	Aucune donnée disponible pour cette section.	Aucune donnée disponible pour cette section.	Aucune donnée disponible pour cette section.
Classe(s) de danger pour le transport	Aucune donnée disponible pour cette section.	Aucune donnée disponible pour cette section.	Aucune donnée disponible pour cette section.	Aucune donnée disponible pour cette section.
Groupe d'emballage	Aucune donnée disponible pour cette section.	Aucune donnée disponible pour cette section.	Aucune donnée disponible pour cette section.	Aucune donnée disponible pour cette section.
Danger pour l'environnement	Aucune donnée disponible pour cette section.	Aucune donnée disponible pour cette section.	Aucune donnée disponible pour cette section.	Aucune donnée disponible pour cette section.
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Aucune donnée disponible pour cette section.			
Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	Aucune donnée disponible pour cette section.			
Autres	Le transport de ce produit n'est pas réglementé			

Section 15. Informations réglementaires

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires pour le produit

Aucune donnée disponible pour cette section.

Informations réglementaires pour les composants

Alcool Isopropylique

SIMDUT (Canada):

Classe B-2 : Liquide inflammable avec un point d'éclair inférieur à 37,8 °C (100 °F).

Classe D-2B : Matière causant d'autres effets toxiques (TOXIQUE).

Réglementations fédérales et étatiques:

Relevé des matières dangereuses du Connecticut.
Loi de l'Illinois sur la divulgation aux employés de renseignements sur les matières toxiques.
Rhode Island RTK Hazardous Substances.
Pennsylvania RTK.
Florida.
Minnesota.
Massachusetts.
New Jersey.
New Jersey Spill List.
Liste des substances dangereuses du directeur.
Tennessee.
TSCA 8(b) inventory.
TSCA 4(a) Final Testing Order.
TSCA 8(a) IUR.
TSCA 8(d) H and S data reporting.
TSCA 12(b) One Time Report.
SARA 313 toxic chemical notification and release reporting.

Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible pour cette section.

Section 16. Autres informations

Avis au lecteur

Au meilleur de notre connaissance, l'information ci-dessus est précise, par contre puisque les données, les standards de sécurité et les règlements gouvernementaux peuvent changer, et les conditions de manutention et la bonne ou mauvaise utilisation sont hors de notre contrôle, le fabricant et le distributeur, ci-hauts mentionnés, ne donnent aucune garantie, expresse ou implicite, concernant la précision ou l'exhaustivité de l'information présenté et décline toute responsabilité quant aux mesures prises sur la base de cette information. Ne pas utiliser l'information d'ingrédient et / ou les pourcentages d'ingrédients dans cette FDS comme étant une spécification de produit.

Abréviations et acronymes

ACGIH: Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux.

CL 50: Concentration létale, mortelle pour 50 % de la population.

DL 50: Dose létale, mortelle pour 50 % de la population.

DOT: Department of Transportation, USA.

N/A: Sans objet.

N/AV: Non disponible.

N/D: Non déterminé.

OSHA: Administration américaine de la sécurité et de la santé au travail, Département américain du Travail.

PEL: Limite d'exposition admissible.

TLV: Valeur limite d'exposition.

TWA: Moyenne pondérée dans le temps.

Préparée par: CompleteSDS

Date de création : 1 septembre 2017

Approuvée par: Steve Bishyk, N.A.K.P. Foto Inc.